

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASTEN réfute l'emploi de salariés irréguliers et précise les conditions de travail dans le métro

Aucun employé d'ASTEN ne se trouve en situation irrégulière. Toute embauche de salarié étranger est vérifiée auprès des services préfectoraux. En cas d'intérim, les sociétés d'envergure nationale à qui nous faisons appel nous attestent formellement la régularité de la situation du personnel qu'elles mettent à notre disposition.

Les conditions particulières d'exécution des travaux dans le métro - évacuation impossible par trains spéciaux dans 90% des cas, impossibilité d'utiliser les escalators et les ascenseurs - nous obligent à trier et à évacuer les gravats à la main.

En conséquence, nous avons besoin d'une importante main d'œuvre.

Sur une amplitude horaire de mise à disposition du quai de 1 heure à 5 heure du matin, cette évacuation effective ne dure pas plus de 2 heures par nuit et la charge individuelle n'excède pas 20 Kg par trajet.

Il est mis à disposition de chaque employé tout l'équipement de sécurité nécessaire à ce type de travaux. Bien qu'ayant à disposition des bacs portables à la main, un grand nombre d'entre eux préfère utiliser d'autres méthodes, plus adaptées selon eux.

Il n'y a eu aucun accident du travail sur nos chantiers du métro parisien depuis le début de l'année.

Contacts Presse : Jean Lamy
06.26.62.31.69
relations.exterieures@astengroup.com